

# Jullouville

## Saint-Michel-des-Loups



*Bulletin  
Municipal*

N° 30  
Décembre  
2015

# Sommaire

Municipalité

Édito du maire .....	2
Édito de la maire déléguée de Saint-Michel-des-Loups .....	2
Flash info .....	3
État-Civil .....	3
Décisions du conseil municipal .....	4 et 5
Élaboration du PAV .....	6
POS PLU .....	6
Les Ad'AP .....	6
SMAAG .....	6
Nos enfants à l'école .....	7
Entretien : Jacques DALBOS .....	7
Villes et Pays d'art et d'histoire .....	8
Social .....	8
Entretien : Marc LAUBEL .....	8
Travaux .....	9 et 10
La page de l'opposition .....	11

Retour sur...

Concert de l'école Éric Tabarly .....	12
Rallye pédestre Saint-Michel-des-Loups .....	12
Jean Gachassin à la rencontre des clubs .....	12
Les imaginaires .....	13
Les pêcheries .....	13
Le feu d'artifice .....	13
Les jeux de Jullou .....	13

Une page d'Histoire...	
Les matelots de la paroisse de Bouillon .....	14

Nos associations

Anciens Combattants .....	15
Jazz en baie .....	15
Club des Loisirs de Saint-Michel-des-Loups .....	15
Tennis de table .....	15
Les Amis d'Henriette .....	16
Chorale Tourne-sol .....	16
Tennis Club .....	16
CVJ .....	17
Bibliothèque .....	17
Amicale Pétanque Jullouvillaise .....	17
SNSM .....	18
Le Temps libre .....	18
Sauvegarde de la Vallée... ..	18
Comité de Jumelage .....	18
Comité des fêtes de Saint-Michel-des-Loups .....	19
Le Longe-Côte .....	19
Les films d'été .....	19
Amplitude .....	20

Programme des animations janvier à juin 2016 .....	20
--	----

Bilan de la saison 2015 OT .....	21
----------------------------------	----

Informations pratiques .....	22 et 23
------------------------------	----------

Depuis près de deux ans, vous nous avez fait confiance pour la gestion communale et pour faire de Jullouville la promenade du Sud Manche.

Concernant l'embellissement de la commune :

- les allées du centre-ville sont progressivement re-engazonnées donnant un nouveau charme apprécié par les habitants,
- les plantations ont été réalisées au nord (ex terrain du cirque) et au parking des frégate près de l'école,
- les cimetières sont entretenus malgré les difficultés de mise en œuvre avec notre politique zéro-phyto,
- la balayeuse achetée, avec les subventions de l'Agence de l'eau, facilite la propreté des rues,
- enfin, les efforts du personnel communal ont été couronnés de succès avec obtention d'une « fleur » label des villages fleuris.

Concernant la défense de notre patrimoine : après un an d'études, les travaux de raccordement des eaux pluviales du centre-ville se sont terminés fin novembre en maîtrisant les délais et surtout les coûts.

Cette grosse canalisation récoltera toutes les eaux pluviales du centre-ville afin de limiter les inondations lors des fortes pluies. Concernant la valorisation de notre commune :

- un nouveau règlement des cabines de plage a été voté par le conseil municipal. Les cabines sont progressivement repeintes. Toutefois des améliorations restent à apporter,
- le promontoire en haut du chemin du corps de garde à Groussey, qui permet d'avoir une vue d'ensemble sur la commune est apprécié,
- l'entretien des chemins de randonnée de Saint-Michel-des-Loups, le regroupement des services techniques à Saint-Michel-des-Loups et la réouverture du restaurant, donnent une nouvelle animation.

Enfin fin 2015, votre conseil municipal a décidé la création d'un lotissement communal sur le terrain du bord du Thar. Ce lotissement possèdera un cadre architectural strict. Une nouvelle aire de stationnement pour les camping-cars sera réalisée sur le terrain des Grunes. La réflexion sur le devenir du cinéma « L'estival » a repris.

En 2015, j'ai décidé de ne pas augmenter la pression fiscale malgré la baisse des dotations de l'Etat. Je ferai mon possible pour maintenir ce cap en 2016.

Les 11, 12 et 13 décembre, le marché de Noël a fêté ses 10 ans. Le thème retenu : Casse-Noisette, a émerveillé petits et grands. Merci encore, aux bénévoles, employés communaux et commerçants pour cette réussite !

Grande date à retenir : le passage du Tour de France à Jullouville le 2 juillet 2016.

Le 8 janvier prochain à 18 heures à la salle de Mielles nous comptons sur vous pour les Vœux de la commune à la population, aux forces vives et aux personnels.

Passez de bonnes fêtes de fin d'année.

Alain BRIÈRE, maire



*Édito du maire*

Le deuxième semestre 2015 nous a proposé un été très réussi sur tous les plans suivi d'une très belle arrière-saison. La rentrée scolaire s'est bien passée et, après la cueillette des châtaignes, nous n'avons pas tardé à préparer les élections régionales ....

Saint-Michel des Loups évolue et accueille avec plaisir de nouveaux résidents. L'activité aussi évolue avec au Village du Tertre, la culture des plantes médicinales d'une part et la fabrication de confitures artisanales d'autre part, mais aussi avec l'implantation d'une nouvelle scierie à la Fontaine Marie. Le restaurant du bourg est de plus en plus fréquenté depuis son ouverture en juin dernier.

Mais l'année 2016 est toute proche : nous apportera-t-elle la réalisation des projets attendus comme le terrain de boules ou les travaux d'accessibilité ? Ce qui est sûr c'est que nous aurons à cœur de préparer les Journées du Patrimoine, qui revêtiront cette année une dimension particulière car dédiées sur notre canton à Saint-Michel-des-Loups.

Alors je vous souhaite une très BONNE ANNÉE 2016, à la fois sereine, sportive et culturelle !

Martine ROPITEAU



*Édito de la maire déléguée*

## Accueil du Père Lerouge

Le Père David Lerouge, 40 ans à peine, originaire de Sartilly, vient d'être nommé par l'évêque de Coutances et Avranches, curé de la paroisse Notre-Dame-de-la-Baie. Il réside à Saint-Pair-sur-Mer pour couvrir ce grand territoire qui va de Saint-Planchers à Saint Michel-des-Loups, en passant par l'église Notre-Dame-des-Dunes à Jullouville et par celle de Bouillon.

Il déclare : « Être curé, c'est être envoyé par le Christ pour prendre soin de tous, croyants ou non, et aider chacun à vivre, et à vivre sa foi ». Il prend ainsi la succession du Père Jean-Christophe Mache et essaie de mettre ses pas dans ceux, délicats, du Père Daniel Deshogues qui nous a quittés à l'automne.



## Caméra thermique

Vous êtes déjà nombreux à avoir demandé la réalisation d'une photographie thermique de votre habitation afin d'en connaître le degré d'isolation. Celle-ci est effectuée à la demande par un employé communal, à titre gratuit pour les résidences principales et payant pour les résidences secondaires (50 €). Il vous appartient ensuite de faire le nécessaire en vous rapprochant d'experts ou de conseillers thermiques.

Si vous êtes intéressés, il vous faut prendre contact avec la mairie au 02 33 91 10 20

## Tour de France cycliste

Le tour de France cycliste 2016, passera 2 jours sur le pays granvillais. Le samedi 2 juillet, en fin de matinée, il traversera Jullouville. Pour accueillir cette exceptionnelle manifestation nous invitons les habitants à pavoiser leur parterre ou jardinières dans une dominante jaune.

## Vœux 2016

Vous êtes chaleureusement conviés au vœux du Maire et de son conseil municipal le **VENDREDI 8 JANVIER À 18 H.** à la salle des Mielles.



## Ville fleurie : une première pour Jullouville

Dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris, Jullouville a participé à la campagne départementale Paysage et Fleurissement 2015 et au concours régional des villes et villages fleuris 2015. Une équipe communale issue du service technique et de l'administration a eu à cœur de faire apprécier au jury la qualité et la diversité du fleurissement et des aménagements paysagers. Pour la première fois notre commune accède au palmarès départemental des villes fleuries 2015 avec l'attribution du 2<sup>e</sup> prix départemental dans la catégorie des villes de 1001 à 2500 habitants et l'obtention par le jury régional d'une première fleur « Ville Fleurie ». Très prochainement, un panneau « Ville Fleurie » comportant une fleur sera installé aux entrées de Jullouville.

## Maison de la Normandie et de la Manche à Jersey

Cette antenne permanente de notre territoire dans les îles anglo-normandes a accueilli le 27 octobre dernier les élus du Sud Manche. M. Brière y a rencontré deux connétables en vue d'une mise en place d'un partenariat avec une paroisse insulaire de Jersey. Ce déplacement a permis d'envisager des échanges dans les domaines culturels ou sportifs.

## PCS : plan communal de sauvegarde

Les personnes désirant se faire connaître pour bénéficier d'une intervention en cas de sinistre (canicule - grand froid - ou personnes nécessitant une assistance) peuvent donner leurs coordonnées complètes en mairie de Jullouville.

## Rendez-vous aux Jardins ouvrez votre jardin à la visite



RENSEIGNEMENTS : 02 33 50 52 77

## Dates à retenir

**4 et 5 juin 2016** sur la promenade François Guimbaud. la quatrième édition de « Peinture en Folie », **8 mai 2016** à partir de 13 h 30 : la société hippique organise sa course annuelle comptant pour le Trophée des plages.

## Mail en mairie

Nous invitons les habitants de Jullouville à venir déposer en mairie leur adresse mail. Ce courriel ne sera utilisé qu'à des fins d'informations communales ou d'urgence. Merci d'avance !

## Détecteurs de fumée

La date limite d'installation est le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Les logements principaux comme secondaires sont concernés.

## État-Civil Jullouville

### Naissances

Léonard LAEVEREN	9 juin
Raphaël GAHÉRY	14 juin
Timéo LÉBOUVIER	5 octobre

### Mariages

Yves SAUVAGE et Françoise ETIENNE	7 mai
Thibaut EWALD et Marie-Caroline BROCHET	16 mai
Boris STCHEPINSKY et Marie LAUNAY	20 juin
Nicolas MADEC et Marie POUÉZAT	27 juin
Charles MASSON et Nolwenn PILLANT	27 juin
Gianluca DIDONNA et Elisa THUBEUF	18 juillet
Jean-Pierre CHILAYÉE et Laetitia PASCOET	25 juillet
Guillaume GOBBÉ et Safaa BERRADA	5 septembre
Daniel GARCIA et Béatrice CHOCHON	19 septembre

### Décès

Suzanne LEPAGE, 89 ans	27 avril
Jean-Claude CHANTEPIE, 63 ans	9 mai
Paul FOURREAU, 80 ans	2 juin
Christiane TARANTOLA, 97 ans	13 juin
Claude LOTON, 80 ans	19 juin
Marcel DURAND, 95 ans	3 juillet
Paulette GILBERT, 100 ans	19 juillet
Denise PIGEON, 86 ans	2 septembre
André CHARUEL, 83 ans	20 septembre
Andrée BLOUIN, 85 ans	28 septembre
Raymonde JASLIN, 95 ans	29 septembre
Rolande CARPENTIER, 98 ans	29 septembre
Emile JEAN, 56 ans	7 octobre

## Saint-Michel-des-Loups

### Naissances

Jade PROVOST	17 juin
Tino DOGUET	15 septembre
Timéo LÉBOUVIER	5 octobre

### Mariages

Bruno LUCE et Nathalie FEUILLET	22 août
Christian BRUNO et Géraldine BROUSSE	25 août

### Décès

Thérèse DESMOTTES, 82 ans	13 mai
Claude FALIGOT, 65 ans	27 septembre
Renée LEHODEY, 89 ans	23 octobre

# Principales décisions du conseil municipal

## CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2015

### 1) Convention d'aide de l'Agence de l'Eau

La commune de Jullouville s'est engagée dans la démarche FREDON « zéro phyto ». Il est proposé une convention avec l'Agence de l'Eau concernant l'acquisition de matériels de désherbage alternatif. Cette convention définit les conditions d'attribution et de versement des aides qui pourraient nous être attribuées. Adopté à l'unanimité.

### 2) Travaux d'assainissement pluvial - étude géotechnique

Dans le cadre des travaux d'assainissement pluvial du Ruet, il est nécessaire de réaliser des études géotechniques, du camping Docteur Lemonnier, du terrain de football, des bords du Thar. Adopté à l'unanimité

### 3) Convention avec la Communauté de Communes Granville Terre et Mer pour mise à disposition temporaire d'un logement communal

La compétence surveillance des plages revient à Granville Terre et Mer ; la surveillance des plages est confiée à la SNSM pour cette année 2015. Granville Terre et Mer souhaite disposer d'un logement pour le chef de poste de secours de Jullouville. Il est proposé de mettre à disposition de la communauté un logement avenue des Gaulois, pour un loyer mensuel de 700 € charges comprises. Adopté à l'unanimité.

### 4) Convention avec la Commune de Carolles pour le nettoyage des plages

Les deux communes de Carolles et Jullouville s'engagent à mettre en commun et en coordination leur matériel et leur personnel avant, pendant et après la saison estivale. Nous avons testé en 2014 cette coopération ; elle a donné satisfaction. Il est proposé de renouveler cette présente convention chaque année, par tacite reconduction. Adopté à l'unanimité.

### 5) Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée (P.D.I.P.R) - mise à jour

Le Conseil Départemental de la Manche souhaite une actualisation des itinéraires au P.D.I.P.R. pour l'année 2015, la dernière mise à jour de 2012 n'étant plus en vigueur. Il est demandé un nouveau dossier comportant divers points de contrôle et notamment la précision des tracés sur la carte et la vérification des inscriptions des années 2006, 2009 et 2012. Adopté à l'unanimité.

### 6) Tarifs périscolaires et extrascolaires (A.L.S.H, cantine, autres)

La Commission « vie sociale et affaires scolaires » présente les différents éléments qui s'appliqueront au 1er septembre 2015 :

- suppression du forfait sur 1, 2, 3, 4 ou 5 jours pour inscription à la cantine ou en garderie ;
- modification de l'horaire de fermeture de la garderie qui passe de 19 h 00 à 18 heures 30 ;
- maintien du montant des redevances forfaitaires par enfant fréquentant la garderie en période scolaire, à un montant de :
  - 1,60 € le matin entre 7 h 30 et 8 h 50,
  - 2,30 € le soir entre 16 h 30 et 18 h 30, y compris goûter et étude dirigée,
- fixation d'un tarif préférentiel des redevances forfaitaires par enfant ayant fréquenté la garderie LE MATIN ET LE SOIR sur une même journée en période scolaire, à un montant de 2,70 € (au lieu de 3,90 €)
- maintien du prix du repas servi aux enfants à la cantine à 3,30 €,
- augmentation du prix du repas servi aux adultes à la cantine de 5,60 € à 5,70 € (+ 1.79 %)
- pas de modification des tarifs des prestations de l'A.L.S.H.

« Les Petits Loups de Mer »

Adopté à l'unanimité

### 7) Participation pour enfants hors commune scolarisés à Jullouville pour l'année scolaire 2014-2015

Le coût des différentes prestations de l'école représentent un montant de 128 002,45 € au budget de fonctionnement de la commune.

Le coût des TAP sur l'année 2014/2015 s'élève à 25 000 €, soit 170 € par enfant.

Sur l'année scolaire 2013/2014, la participation demandée aux communes non pourvues d'école s'est élevée à 1280 € pour un enfant en maternelle et 860 € pour un enfant en élémentaire. Il est proposé d'ajouter à ces deux montants le coût des TAP, ce qui porterait la participation à demander aux communes de domicile d'enfants scolarisés à Jullouville pour l'année 2014/2015 aux montants suivants :

- 1280 € + 170 € = 1450 €, soit + 13,28 % pour un enfant en maternelle

- 860 € + 170 € = 1030 €, soit + 19,76 % pour un enfant en élémentaire.

Il est à noter que cette augmentation correspond uniquement au coût de la mise en place des TAP depuis le 1er septembre 2014.

19 enfants sont concernés par cette participation : 1 de Bréville-sur-Mer, 12 de Carolles, 6 de Champeaux.

Adopté à l'unanimité.

### 8) Camping du Docteur Lemonnier - tarifs camping-car

Devant l'abondance et l'afflux des camping-cars arrivant aux week-ends sur la commune de Jullouville, un règlement a été étudié par la municipalité afin de gérer au mieux leur stationnement. Il est proposé de leur ouvrir le camping et d'interdire le stationnement sauvage. Le coût pour stationner une nuit serait de 8 euros. Ceci a été examiné lors de la commission des finances qui s'est tenue ce jour.

Adopté à l'unanimité.

### 9) Tirage au sort pour définir la constitution des jurys d'assises pour l'année 2016

Suivant les références de l'arrêté préfectoral des jurys d'assises annuelles du jury criminel, il est demandé de procéder publiquement à un tirage au sort à partir de la liste électorale communale. Celui-ci a été réalisé par le maire en séance pour désigner 6 personnes.

### 10) Plan Communal de Sauvegarde (P.C.S)

Lors de la dernière réunion de la commission sécurité qui s'est tenue le 8 juin 2015, le Plan Communal de Sauvegarde a été présenté. Sa finalité est d'anticiper et de structurer la manière dont la commune entend gérer une situation de crise. En ce qui concerne le DICRIM, une mise à jour et des informations seront disponibles prochainement. Adopté à l'unanimité.

### 11) Dépôts sauvages d'ordures ménagères et objets divers : frais d'enlèvement

Le conseil municipal, en séance du 27 février dernier, avait fixé un montant de 120 €. Après analyse, considérant le coût moyen de l'enlèvement des objets (main-d'œuvre, véhicule, matériel et autres frais), il est proposé de porter ce montant à 250 €, étant précisé que le décret paru au Journal Officiel prévoit un montant maximum de 480 €. Adopté à l'unanimité.

### 12) Questions diverses - Point sur les cabines de plage (privées)

Suite au rapport de diagnostic réalisé par l'expert M. Jean PRESTAVOINE, il a été repéré que :

- 10 cabines doivent être immédiatement détruites (mises en demeure),
- 28 cabines nécessitent des travaux d'urgence,
- 81 cabines nécessitent des travaux à court terme pour les pérenniser,
- 33 cabines sont saines.

Chaque propriétaire recevra le diagnostic de sa propre cabine. Lors du prochain conseil municipal du 10 juillet 2015, un règlement sur les cabines de plage sera proposé.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUILLET 2015

### 1) Services périscolaires

Les tarifs de la cantine ont été votés le 19 juin dernier. Les familles nombreuses utilisant les services de la cantine scolaire se voient proposer un tarif préférentiel : 3,30 € pour le premier enfant, 3,00 € pour le second, 2,70 € pour le troisième. Par contre, pour un enfant qui déjeunerait à la cantine sans y avoir été inscrit par les parents la veille avant 16 heures, le repas sera facturé au prix de 4 €. Une ligne téléphonique avec un répondeur est à la disposition des parents pour ces inscriptions ponctuelles : composez le 02.33.61.73.94. Adopté à l'unanimité.

### 2) Mise à disposition d'un véhicule communal au profit du personnel du CCAS

En cas de besoin de déplacement hors commune (dans le cadre du service), un véhicule de la mairie peut être mis à la disposition du personnel du CCAS, les frais de carburant et de gestion restant à la charge de la commune. Le CCAS a déjà délibéré pour une convention en ce sens. C'est au tour du conseil municipal de se prononcer pour cette convention. Adopté à l'unanimité.

### 3) Emplois aidés

La délibération du 27 février dernier a limité à 4 postes le nombre d'emplois aidés. Actuellement deux sont au CTM, un au service administratif et un à l'école. Le maire demande le pouvoir, si le bon fonctionnement des services le nécessite, de signer de nouveaux contrats dans le cadre du dispositif « emplois aidés », et ce dans la limite de 10 contrats (les 4 premiers étant comptés dans cette limite). Adopté à l'unanimité.

### 4) Mise à jour du droit de préemption urbain

Il est nécessaire de mettre à jour le droit de préemption suite aux diverses modifications du POS qui ont eu lieu depuis 1995. Cette correction permettra à la commune d'augmenter les zones sur Groussey, Lézeaux, La Carrière, et Saint-Michel-des-Loups. Adopté à l'unanimité.

### 5) Adoption du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2014

La société VEOLIA a la responsabilité des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. La production est assurée par le SMPGA. Le prix de l'eau comprend une part fixe (abonnement) et un prix au m3. Le réseau est de 45 km et le nombre d'abonnements domestiques est de 2439. On remarque notamment dans ce rapport une baisse de la consommation d'eau potable, une bonne qualité de l'eau et un excellent rendement (95%). Toutes les données sur la qualité des eaux des cours d'eau sont disponibles gratuitement grâce à l'application « qualité rivière » téléchargeable sur AppStore et Android Market. Adopté à l'unanimité.

### 6) Création d'un réseau structurant des eaux pluviales pour mise en sécurité du centre-ville

Une consultation a été lancée pour la réalisation de la continuité du réseau d'eaux pluviales jusqu'au Thar. Douze entreprises ont retiré un dossier, six d'entre-elles ont remis une offre. C'est la moins et mieux disante BSA de Bacilly qui a été retenue. Monsieur le Maire demande donc à être autorisé à passer une commande de 342 672 euros T.T.C. à cette entreprise. Adopté à l'unanimité.

### 7) Acquisition d'une désherbeuse

Dans le cadre de la démarche « Zéro Phyto », il est nécessaire d'adapter les outils au désherbage. Après l'avoir testée, il est proposé l'achat d'une désherbeuse thermique électrique : Modèle OELIA Mollen, à l'Entreprise Leroy d'Avranches pour la somme de 49 068 € H.T. (58 881,60 € T.T.C.). Elle sera livrée et payée en 2016. Adopté à l'unanimité.

### 8) Demande de subvention FEADER

(Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural) Autorisation à Monsieur le Maire pour déposer un dossier de subventionnement au F.E.A.D.E.R. pour l'achat de la désherbeuse du point précédent. Adopté à l'unanimité.

### 9) Règlement des cabines de plage

Les commissions urbanisme, travaux et tourisme ont travaillé à la modification du règlement des cabines de plage.

Le projet a été soumis pour conseil à l'avocat de la commune. Il est demandé l'adoption de ce nouveau règlement, du plan de localisation des cabines et du plan du modèle type de cabine accepté dorénavant sur notre littoral. Une publicité sera faite pendant l'été. L'installation d'une cabine type en centre ville permettra au public de la découvrir. Son coût est estimé à 2 000 € environ, non peinte, ni montée. Un réaménagement du talus à l'arrière de leur installation est prévu en 2016. Adopté à l'unanimité.

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2015

### 1) Communauté de Communes Granville Terre et Mer : Compétence Tourisme

Cette compétence deviendra obligatoire pour les intercommunalités au 31 décembre 2016, et GTM souhaite l'anticiper au 1er janvier 2016. Cela devrait entraîner la mise en réseau des Offices de Tourisme actuels, la mise en valeur et la promotion des chemins de randonnées à vocation touristique d'une part, et le développement des activités nautiques d'autre part. Le personnel sera transféré au sein de la nouvelle structure communautaire. Décision approuvée à l'unanimité.

### 2) Transformation du Plan d'Occupation des Sols

Pour la révision du P.O.S. dans les formes d'un P.L.U., il est nécessaire de réaliser un diagnostic agricole. Une mission entre la Commune et la Chambre d'Agriculture de la Manche est proposée, compte tenu de l'étendue des terres agricoles de notre territoire (2.188 ha). Coût de la réalisation de ce diagnostic : 3.574 € TTC. Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à diligenter ce diagnostic agricole.

Pour la mission de maîtrise d'œuvre pour la révision du P.O.S. dans la forme d'un P.L.U. un avenant au contrat avec la Société V.E.A. prolonge les délais initiaux d'un an, pour un coût supplémentaire d'honoraires de 6.060 € TTC. Projet approuvé à l'unanimité.

### 3) Travaux de voirie

Marché à bons de commande avec la Société Eurovia, éventuellement reconductible pour 2016 : le maire est autorisé à reconduire ce marché, à l'unanimité.

### 4) Taxe de séjour

Il est proposé, pour 2016, de maintenir tous les tarifs de 2015, sauf pour les campings\*\*\*, car pour favoriser leur développement, il est proposé de leur appliquer le même taux que pour les campings\*\*, soit 0,22 € au lieu de 0,55 €. Proposition retenue à l'unanimité.

### 5) Aires de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P.)

L'objectif de l'A.V.A.P. à Granville, Saint-Pair, Jullouville et Carolles (les quatre communes formant le « Pays de l'Estran ») est de maintenir un cadre réglementaire visant à valoriser le patrimoine tout en prenant en compte le développement durable dans le respect des nouvelles dispositions législatives. A l'unanimité, le maire est autorisé à mettre à l'étude l'autorisation d'une A.V.A.P. sur le territoire communal.

### 6) Camping Municipal Docteur Lemonnier

La commune ne pouvant plus se permettre de gérer ce camping, se propose de le mettre en vente, sous réserve qu'il conserve son activité de camping ou PRL. Un groupe de travail serait créé pour réaliser la vente avec un cabinet d'études. Le maire est autorisé, à l'unanimité, à mettre en œuvre cette décision.

### 7) Terrain des Bords du Thar

Il est proposé d'acter le principe de cession du terrain des Bords du Thar par la création d'un lotissement communal sur les parcelles AL 70 et 398. La maîtrise d'œuvre serait assurée par la commune. Lors de la commercialisation, un cahier des charges rigoureux, validé par le conseil municipal, en préciserait les règles d'urbanisme. Le maire est autorisé, à l'unanimité, à mettre en concurrence des bureaux d'études en vue de réaliser ce lotissement.

Martine ROPITEAU.

# Élaboration du PAV



La commune doit élaborer un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE). Ce PAVE prévoit des dispositions susceptibles de rendre accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite l'ensemble des circulations piétonnes et des aires de stationnement d'automobiles. La commission, composée d'élus, de techniciens communaux et de représentants d'associations de personnes handicapées est assistée de la société Socotec. Ce travail doit déterminer des itinéraires privilégiés parmi les nombreuses rues, cheminements et places sur la commune. Le plan précisera les conditions et délais de réalisation des équipements et aménagements à prévoir.

J.P. David, adjoint au maire.

## POS PLU



Le 19 juin 2015, le conseil municipal a dû reprendre la délibération pour la révision du POS et sa transformation en PLU, les délibérations antérieures présentant un risque juridique. Le PLU devrait être arrêté par le conseil municipal, fin 2016 début 2017.

**DIAGNOSTIC AGRICOLE** : le cabinet VEA s'est rapproché de la Chambre d'Agriculture qui nous a proposé de réaliser le diagnostic indispensable à l'élaboration du P.L.U.

**PLAN DE REFERENCE** : simultanément au PLU, le conseil municipal a décidé d'engager une réflexion sur un projet de ville, pour donner une nouvelle image sur l'agglomération jullouvillaise. Le SCOT et l'application stricte de la Loi Littoral nous contraignent à urbaniser nos terrains communaux. Le cabinet VEA et la société SHEMA ont dressé un diagnostic technique et financier sur le devenir de ces terrains, esquissé et chiffré des aménagements.

### INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Les services de l'État (DDTM ex DDE) continuent à se désengager de l'aide qu'ils apportaient aux communes. Le conseil municipal a choisi de confier le traitement : (instruction et la rédaction des arrêtés proposés au maire), à la communauté de communes. Si l'État précédemment instruisait gratuitement, GTM facture à la commune chaque dossier. Ce service est dirigé par : Madame Solène POLEAU - Tél. 02 33 91 38 60 - e-mail : [contact@granville-terre-mer.fr](mailto:contact@granville-terre-mer.fr)

J.P. David, adjoint au maire.



## Portail d'information sur les AD'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée)

D'après la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, un bâtiment doit être accessible à tous et sans discrimination : des plus petits aux plus âgés et quel que soit le handicap de chacun.

La mise en application de la loi concernant l'accessibilité des ERP (Établissements Recevant du Public) était fixée au 1er janvier 2015. Afin de répondre au retard pris par de nombreux propriétaires ou gestionnaires d'ERP, le gouvernement a mis en place par voie d'ordonnance, les Agendas d'Accessibilité Programmée (Ad'AP), dispositif qui permet d'obtenir un délai supplémentaire de 3 à 6 ans pour la mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduites.

L'Ad'AP a été déposé à la préfecture. La commune est concernée, au niveau des lieux et bâtiments ouverts au public.

Une réunion publique d'information est prévue à la salle des Mielles. Chaque bâtiment communal sera présenté avec les solutions proposées pour les travaux à y effectuer. Vingt-sept ERP ont été recensés et 2 IOP (Installations Ouvertes au Public). Un agenda prévisionnel des travaux a été établi, avec un échelonnement sur 6 ans, vu l'importance du coût financier engendré par un tel dispositif.

J.P. David, adjoint au maire.

## SMAAG

le rôle du SMAAG pour la qualité des eaux de baignade



L'impact des pollutions ponctuelles sur la qualité des eaux de baignade et la très forte vulnérabilité des plages situées dans la Baie de Granville - Jullouville ont conduit les collectivités compétentes en assainissement à lancer une opération de contrôle des branchements d'assainissement sur les bassins versants de la Saigue et du Thar. Suite au transfert de la compétence de collecte des eaux usées en 2013, cette opération a été placée sous la responsabilité du Syndicat Mixte d'Assainissement de l'Agglomération Granvillaise (SMAAG). Les contrôles ont été confiés à la société VEOLIA Eau. Un courrier a été adressé par cette société à chaque propriétaire concerné par le contrôle expliquant l'objectif de ce contrôle et détaillant les modalités pour la prise de rendez-vous. Ce contrôle a pour objectif de vérifier la conformité des branchements aux dispositions fixées par le Code de la Santé Publique et le règlement d'assainissement en vigueur sur la commune de Jullouville.

Les points de contrôle portent notamment sur la séparation des eaux usées et pluviales, l'évacuation de ces eaux et la déconnexion des fosses. Sur les 82 contrôles effectués à ce jour, une non-conformité a été établie pour 23 d'entre-eux, ce qui représente un taux de non-conformité de 28%.

Dans les cas où les branchements ont été déclarés non conformes suite au contrôle, des travaux devront être engagés par les propriétaires concernés. Ils pourront bénéficier d'une aide financière pour la réalisation de ces travaux. Un courrier leur sera adressé par le SMAAG leur expliquant les modalités à suivre pour recevoir une subvention. Ce dispositif n'étant pas rétroactif, les propriétaires ne devront pas engager de travaux avant qu'ils n'aient reçu l'aval du SMAAG. Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le SMAAG par téléphone au 02.33.91.30.27 ou par mail à l'adresse suivante : [contact@smag.fr](mailto:contact@smag.fr)

# Nos enfants à l'école...

**Voilà déjà plus de trois mois que les enfants ont repris le chemin de l'école**

Une centaine d'élèves fréquente le restaurant scolaire (la cantine). Les repas sont confectionnés dans les cuisines de la maison de retraite « les Jardins d'Henriette ». A la suite de l'appel d'offres de l'an dernier, nous avons choisi un prestataire qui valorise les produits régionaux en privilégiant les circuits courts de distribution. L'origine géographique de 95 % des produits utilisés est le grand ouest.

Après une année d'expérience des nouveaux rythmes scolaires, nous avons reconduit les mêmes horaires des temps d'activités périscolaires (TAP) : le mardi et le vendredi de 15h 30 à 16h 30. La commission Vie sociale et Affaires scolaires maintient son objectif : réduire la durée quotidienne du temps scolaire. Ce choix ne facilite pas toujours l'organisation. Le rôle des élus est de mettre en place des activités sportives, artistiques ou culturelles qui soient attractives pour les enfants, afin de les inciter à pratiquer celles qui leur conviendront le mieux. Ces activités sont entièrement gratuites pour les familles. Multiactivités pour les plus jeunes, motricité, arts plastiques, tennis, tennis de table, jeux de société, l'art, un mode d'expression, mosaïque, théâtre, musique, danse, échecs, loisirs créatifs, scrapbooking sont autant de thèmes abordés dans les ateliers. Après 7 semaines les enfants semblent enchantés, les photos jointes à cet article témoignent de leur plaisir et de leur intérêt.

Anne MARGOLLÉ,  
Adjointe à la vie sociale et aux affaires scolaires



**Les maternelles**



**Les élémentaires**

## Entretien

### Jacques DALBOS

61 ans

**Vous êtes à la fois forain et Jullouvillais.**

**Expliquez-nous cela.**

Mes parents sont arrivés à Jullouville en 1956, par hasard. Venus pour la Foire aux melons de Granville, leur camion est tombé en panne. Un Monsieur Gérard lui a proposé de reprendre un stand de balançoires à Jullouville.

En 1959, ils ont installé un manège avenue de la Libération.



Je l'ai repris à 18 ans. Je parcourais aussi la plage avec ma glacière, et faisais des crêpes dans une baraque. Il y a 40 ans, avec mon épouse, nous avons construit une maison à Bouillon.

L'hiver, nous faisons les foires du Havre, de Rouen, Chateaudun, Tours, Orléans etc. et le Marché de Noël de Jullouville bien entendu.

**C'est donc une affaire de famille ?**

Effectivement nous sommes forains depuis toujours. C'est ma fille, Lucille et son mari qui reprennent le manège. Mon fils David, en a un également, installé sur la place du marché de Jullouville.

**C'est le même manège depuis tout ce temps ?**

Celui que vous connaissez a 38 ans. Le bus, l'avion, le cheval sont d'origine. C'est pour cela que vous leur êtes autant attachés. Chaque génération y a ses souvenirs, d'enfants ou de spectateur. Pour une station familiale comme Jullouville, c'est important. Selon les habitudes, c'est le rendez-vous du retour de la plage, ou de la soirée.

**Et les chiques « Thorin ».**

**D'où cela vient-il ?**

Ma grand-mère veuve avec cinq enfants a rencontré Monsieur Thorin qui travaillait à Arcachon. Il est devenu mon grand-père. C'est lui qui a donné sa touche personnelle au ruban de sucre que connaissent bien les pâtisseries.

Depuis, la recette se transmet dans la famille et est devenue la spécialité des gourmands jullouvillais.



# Villes et pays d'art et d'histoire

Les Villes ou pays d'art et d'histoire (VAH), constituent un réseau national, comptant 181 pays ou villes labellisées attachés à l'animation et à la valorisation de leur patrimoine.

Le terme de « patrimoine » est entendu dans toute son acception la plus large allant du bâti, au patrimoine immatériel : les savoir-faire et la mémoire des habitants. Les territoires labellisés s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation, de soutien à la création, de qualité architecturale de son bâti et de qualité de son cadre de vie. En Septembre 2014, les communes de Jullouville et Carolles ont officiellement rejoint Saint-Pair-sur-Mer et Granville dans leur démarche de labellisation. Elles ont fondé une association, porteuse du projet : Granville : pays de l'estran. La DRAC a informé les membres de l'association en aout 2014, d'un projet de création d'un « Pays d'Art et d'Histoire » à l'échelle de la Baie du Mt-St-Michel, porté par le préfet de région. Granville, pays de l'estran a alors réaffirmé sa volonté de s'associer au projet tout en maintenant sa volonté de faire valoir ses atouts patrimoniaux et son identité historique, notamment celle de son architecture balnéaire. L'association a alors élaboré un mémoire sur ce sujet et reçu M<sup>me</sup> Moureu, déléguée de la DRAC, deux jours dont un, entièrement consacré à Jullouville. C'est sur ses conseils que le conseil municipal du 23 octobre s'est ensuite prononcé en faveur d'une AVAP. Grâce à cette démarche, des périmètres particulièrement remarquables de notre commune bénéficieront d'une protection spécifique en bonne articulation avec le futur PLU de notre commune. La candidature au label VAH repose sur un projet culturel de territoire. Décidé par les élus convaincus de la valeur de la démarche, cette candidature doit ensuite être partagée par l'ensemble des acteurs de nos territoires afin que les habitants prennent pleinement conscience de la richesse de leur environnement et en deviennent les premiers ambassadeurs.



Florence Grandet, secrétaire VAH.

## Social

### Mercredi 7 octobre repas des Aînés, moment convivial pour 230 personnes !

Le repas des Aînés s'est déroulé dans une ambiance chaleureuse. Des bruyères dans des arrosoirs ornaient les tables. L'illustration des menus avait pour thème des vues anciennes de la commune. L'animation avait été confiée à un illusionniste professionnel du « close up ». Tout au long du déjeuner, l'artiste passait de table en table pour captiver l'attention des spectateurs.



Ces tours de magie ont enchanté l'assemblée et ont remporté un réel succès. Au cours du « trou normand », le maire et l'adjointe à la vie sociale ont endossé le rôle d'animateur d'un jour. Le maire, revêtu d'une cotte couverte de boutons de différentes formes et couleurs dont il fallait deviner le nombre, s'est volontiers prêté au jeu. Vif intérêt des participants. Le nombre.... 933 !

Les heureux gagnants : M. Francis Josselin, M. Daniel Lemonnier, Mme Jocelyne Richard, M. Fernand Bouvet, Mme Eliane Rigot, Mme Marie-Luce Denizot ont emporté leur lot : une bouteille de champagne et des douceurs aux éclats de pommeau.

Anne MARGOLLÉ,  
Adjointe à la vie sociale et aux affaires scolaires

## Entretien

### Marc LAUBEL

étudiant  
en finances  
24 ans

#### **Vous venez d'achever un tour de l'Europe à Vélo. Pourquoi à Jullouville ?**

Nous sommes parisiens, mais Jullouville est le lieu de résidence estivale familial depuis 3 générations. D'ailleurs je suis né à Granville, pendant les vacances de mes parents ! Alors finir à Jullouville cette aventure, c'était symboliquement un retour aux sources et en même temps venir retrouver ma famille à Jullou comme chaque année. Se déplacer à Jullou à vélo c'est aussi idéal. Je me suis souvent entraîné ici sur la route de la côte entre Granville et Avranches.

#### **Pourquoi tenter une telle aventure ?**

J'arrive à la fin de mon cursus d'études. Alors avant de me lancer dans la vie active je tenais à réaliser un projet personnel. Celui-ci était accessible. J'avais le sentiment de parler « d'Europe » sans bien connaître les européens. Là, pendant 7 mois, j'ai parcouru 24 pays. Je suis allé à la rencontre de gens très différents qui m'ont beaucoup marqué par leur hospitalité et leur générosité. Une fois le cap de la rencontre passé, la barrière de la langue franchie, j'ai été très bien accueilli. Parfois on venait vers moi rien que pour me demander ce que je faisais là avec la montagne de bagage sur mon vélo...

#### **Y-a-t-il un avant et un après cette aventure ?**

Je relativise davantage la notion « d'échec » pour avoir su résister aux difficultés, surtout climatiques d'ailleurs. Etre capable d'aller jusqu'au bout de cette aventure m'a permis de mûrir, de savoir davantage aller à la rencontre des autres en sachant mieux les écouter et me faire comprendre. C'est une expérience que je conseille...



# Travaux

## Assainissement pluvial pour mise en sécurité du centre-ville.

Les eaux pluviales du centre-ville de Jullouville, raccordées sur un fossé : « le Ruet », traversent de nombreuses propriétés privées. Lors de grosses averses, l'eau monte en charge dans les points les plus bas. Nous restons tous profondément marqués par l'inondation de 1999.

La station de relevage des eaux pluviales des Huguenants a déjà été modernisée en 2013. Aujourd'hui c'est un prolongement sur 720 m de la canalisation en béton qui vient d'être réalisé. Nous remercions les particuliers et les propriétaires du terrain de camping « La Chaussée » pour les autorisations de passages accordées.

**A noter que ces travaux importants font l'objet d'une subvention de l'Etat à hauteur de 30%.**



## Assainissement pluvial Edenville et réfection de chaussée.

Les voiries ont été remises en état à la suite des travaux de renouvellement des canalisations d'eau potable et de réalisation de tranchées drainantes des eaux pluviales.



**0% produits phyto-sanitaires**

## 0% produits phyto-sanitaires et campagne de ré-engazonnement des accotements.

Dans le cadre du passage des services techniques de la commune au 0% produits phytosanitaires, les accotements de l'avenue du Général Eisenhower et de l'avenue des Sapins ont été ré-engazonnés et les espaces verts de l'avenue des Frégates ont été réaménagés.



Un véhicule électrique, équipé d'une puissante chaudière à eau chaude pour la destruction des racines des plantes indésirables, arpentera prochainement nos avenues.

Associée au balayage mécanique des avenues par la balayeuse aspiratrice, elle devrait permettre aux services techniques de lutter contre le développement des mauvaises herbes.



L'achat de ces équipements coûteux de désherbage alternatif a pu se faire grâce à une subvention de l'Agence de l'Eau Seine Normandie



*La commune de Jullouville incite l'ensemble des lecteurs de ce bulletin à s'engager dans cette même démarche en s'interdisant l'utilisation de pesticides et autres produits phytosanitaires. Le rapport complet établi par le Fredon Basse Normandie est disponible en lecture dans le hall d'accueil de la mairie, et permet de découvrir l'ensemble des méthodes alternatives au désherbage. Il est précisé, que la mise en œuvre de produits chimiques sur le domaine public est rigoureusement interdite et fera l'objet de sanctions.*



### Aménagement des chemins de randonnée

Pour la mise en valeur de notre chemin de randonnée GR 223, un point de vue panoramique a été réalisé sur les hauteurs du plateau de Bouillon ; une table d'orientation le complétera au printemps. La mise en valeur de notre patrimoine bâti s'est portée cette année sur l'ancien puits de la Vallée des Peintres et les lavoirs de Bouillon et de Vaumoisson.

A Saint-Michel-des-Loups, plusieurs chemins ont été re-profilés. Le chemin du Coudray a été enduit sur la partie la plus circulée.



### Rénovation des cabines de plage

Les cabines de plage communales, disponibles à la location (161€/mois ; 363€/saison ou 498€/an) ont été rénovées. Certaines portes seront prochainement remplacées.



# La page de l'opposition

## Réorganisation territoriale (loi NOTRe du 7 août 2015)

Il s'agit de la demande pressante et précipitée – avec un calendrier avant 2017 - du gouvernement de poursuivre la réorganisation territoriale après celle des régions, maintenant celles des intercommunalités et des communes. Un redécoupage et des fusions sont mises à l'ordre du jour avec cette loi, alors que les nouvelles intercommunalités comme GTM sont à peine en fonctionnement complet...

L'objectif est de vouloir réduire le nombre de communautés de communes (EPCI) et de faire fusionner des communes, afin d'avoir moins d'entités et des entités avec plus de moyens et finalement moins d'élus. Sur la proposition de M<sup>me</sup> la Préfète de la Manche qui présente une carte avec cinq EPCI, dont une de plus de 200 000 habitants au nord du département et notre GTM inchangée de 44 000 habitants, les conseils communautaires et municipaux ont été invités à exprimer leur avis. La question étant clairement de dire si le schéma proposé leur convient ou non. **Pour notre groupe, Pierre Chéron a voté NON à la proposition de M<sup>me</sup> la Préfète.** Le regroupement avec le Sud-Manche proposé par notre Maire est-il possible ? La réponse est oui mais à terme, et encore ! Les intercommunalités doivent dans un premier temps achever leur mise en place, enclencher voire terminer leurs projets. Il faut laisser le temps aux communes de se regrouper en communes nouvelles, seul moyen d'allier efficacité et proximité. Si M<sup>me</sup> la Préfète maintient tel quel son projet, GTM sera condamnée à s'unir au Sud-Manche pour ne pas complètement mourir.

Un débat à suivre ...



toutes nos informations  
sont disponibles  
sur notre site internet :

[www.jullouville2014.com](http://www.jullouville2014.com)

## Camping-cars à Jullouville

**Nous avons été enfin écoutés et entendus.** Ayant inclus dans notre programme la réglementation du stationnement des camping-cars, et demandé plusieurs fois à la municipalité de prendre des décisions (voir le bulletin précédent et le site internet), nous nous félicitons de la décision du conseil d'aménager une aire spécifique sur le terrain dit des Grunes (le long de l'avenue Docteur Lanos-Dior) avant le mois de mai et surtout le passage du Tour de France. Le « bonheur du stationnement gratuit » ne sera plus de mise à Jullouville... les aires sauvages de stationnement (Plaisanciers, Mielles, place du marché, avenues et allées) ne seront plus envahies et les riverains seront enfin satisfaits de cette mesure.



## Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine / Label « Ville d'Art et d'Histoire »

La direction des Affaires Culturelles de Basse-Normandie s'est déplacée cet été pour visiter notre commune et s'est rendu compte de l'intérêt historique et patrimonial du « balnéaire » et de la Seconde Guerre Mondiale. Elle encourage notre démarche commune avec Granville, Saint-Pair et Carolles et demande l'étude d'une Aire de Valorisation d'Architecture du Patrimoine (AVAP) qui permet un cadre de protection du bâti par des règles à définir sur des zones protégées pour toutes les modifications de construction ou constructions nouvelles en l'intégrant au PLU, donc opposables aux demandeurs. **Nous encourageons cette initiative** qui, malgré quelques contraintes d'urbanisme, doit aboutir à une préservation du paysage urbain et balnéaire avec un label connu et apprécié sur le plan touristique.



Daniel  
Lesguillier

Stéphane  
Levasseur-Crapez

Odile  
Galiazzo

Pierre  
Chéron

## Camping municipal

**Nous avons voté "oui"** pour la vente du terrain du camping Lemonnier à un exploitant privé. Les possibilités de la commune d'améliorer ce camping ne peuvent entrer dans notre budget d'investissement, d'autres besoins étant plus prioritaires comme le cinéma. Nous veillerons à ce que le cahier des charges à rédiger par un cabinet spécialisé protège à l'avenir ce terrain qui doit rester camping. Sa position en centre-ville est essentielle pour un exploitant et pour notre station.

## Ancien cinéma l'Estival

Où est la promesse de campagne « le cinéma sera remis en état par des amis artisans bénévoles » ? Aux oubliettes, sûrement !!! Nous avons pu visiter le local acquis par la commune il y a plus de deux ans. Son état ne s'est pas amélioré avec le temps et il doit urgent de lancer et étudier un projet qui peut apporter à notre station un avantage sur le plan culturel et pour les animations. Nous regrettons qu'aucune réflexion ne soit déjà entamée pour définir une stratégie. **Cela nous paraît indispensable**, maintenant que les investissements urgents comme le Ruet, sont réalisés, de porter la priorité sur ce bâtiment sachant qu'il faudra au moins deux ans pour passer de l'idée à l'inauguration...en 2018, 2019, ou aux calendes grecques !



## Terrain des bords du Thar

Un lotissement communal a été décidé. Le maître d'ouvrage étant la commune, le maire a été autorisé à proposer un cahier des charges au conseil pour en définir des règles précises d'urbanisme. Nous approuvons cette décision.



# Retour sur...

## Concert de l'école Éric Tabarly

Vendredi 29 mai 2015

C'est avec émotion que la chorale de l'école Eric Tabarly a donné à l'Archipel le 29 mai dernier, le dernier concert dirigé par M<sup>me</sup> Loisel. Celle-ci bénéficie depuis d'une retraite bien méritée. Nous la remercions pour ces années de dévouement à nos enfants.



Grand succès pour ce premier rallye de 10 km comprenant 5 étapes. L'épreuve de la Croix Chatel était consacrée à la « photo originale ».

## Rallye pédestre de Saint-Michel des-Loups

13 juin 2015



## Jean Gachassin à la rencontre des clubs

Vendredi 31 juillet 2015

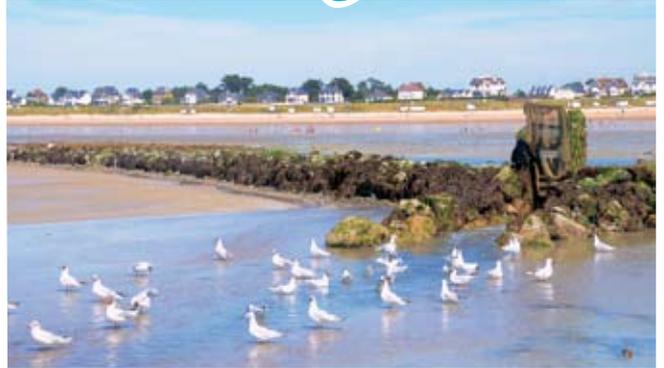
Le 31 juillet lors du tournoi d'été, Jean Gachassin, président de la Fédération française de tennis (FFT), accompagné, notamment, de son vice-président Jean-Pierre Darteville et de Jacques Dupré, président de Tennis Europe, est venu dialoguer avec les présidents des Tennis-clubs de la Manche, suite à une invitation du Président du Tennis Club de Jullouville (TCJ), Yves Lefant, départemental. Alain Brière, le maire lui a fait les honneurs de la commune lors d'une balade sur la promenade...

« Vous avez une commune splendide, un maire dynamique et un site du Tennis-club merveilleux » a déclaré Jean Gachassin lors d'un dîner très sympathique au tennis-club en présence de William Delannoy, Maire de Saint-Ouen et de Jean-Marc Julienne, Président de Manche Tourisme.



Spectacle estival et en plein air des enfants des centres de loisirs de Granville, Saint-Pair-sur-Mer, Saint-Planchers, Donville et Jullouville bien-sûr. Cette année le thème « Le sport dans tous ses états ».

## *l'été à Jullou*



## Les pêcheries

Mises à l'honneur par cette année exceptionnelle de « grandes marées ».



## Le feu d'artifice

**ouvrant le samedi 11 juillet**  
les temps forts de la saison.



**Mercredi 12 août**  
L'épreuve des poteaux devient un incontournable des

## Jeux de Jullou



## Les Matelots de la paroisse de Bouillon

Au XVIII<sup>e</sup> siècle vers 1706 (sous Louis XIV) les habitants de la paroisse de Bouillon sont estimés à environ 600. Ils vivent, sans misère ni richesses, des ressources de la culture de la terre, d'un peu d'élevage, de carrières et de la pêche à pied. Le long du littoral les populations sont moins atteintes par les grandes famines (1693-94 et 1709) du fait d'un climat plus doux, d'un ravitaillement par la mer, de la pêche (coquillages et poissons) et de quelques cultures de substitution (blé noir, maïs, laitages). Mais il est probable qu'il leur faut compléter leurs revenus. Dès le début de la pêche à la morue à Terre-Neuve vers 1550, les hommes, comme tous ceux des villages avoisinants, sont recrutés par les capitaines granvillais - voire malouins - pour former les équipages morutiers. Ils partent en février pour six à neuf mois. La pêche, après une longue et dure traversée, s'effectue de deux façons. Soit ils pêchent « à la côte » le long des havres de Terre-Neuve, de Gaspésie ou d'Acadie où le poisson est séché sur place, c'est ce que l'on appelle : la morue sèche. Soit la pêche a lieu au large de l'île ou sur les Bancs de Terre-Neuve dit « Le Grand Banc » en pêche errante, à la ligne, le poisson étant salé à bord (c'est la morue verte).

C'était aussi, une bonne formation maritime pour les équipages des vaisseaux de la Marine Royale fréquemment en guerre contre l'Angleterre ou les Provinces-Unies (Pays-Bas). La Marine Royale manquait de matelots dans ses escadres, les hommes préférant la pêche ou la course. C'est pourquoi elle institua le système des classes qui rendit obligatoire pour les populations littorales, le service du roi (inscrits maritimes). Il s'agissait d'accomplir un an sur trois de service à bord de ses vaisseaux ou frégates du roi ou dans les ports et arsenaux. Cependant beaucoup d'hommes désertaient ou se cachaient pour y échapper.

Les plus jeunes recrutés à Bouillon sont les mousses ou novices à partir de 14 ans. Les hommes adultes le sont jusqu'à la cinquantaine au vu des besoins en guerre. Certains seront prisonniers des Anglais ou reviennent invalides. Leur solde mensuelle est faible, entre 10 et 40 livres tournois (l-t). Elle peut être éventuellement complétée au retour par une petite part des prises en temps de guerre sur les navires corsaires royaux. Rappelons que le capitaine avait une solde de 300 l-t.

Le service historique de la Défense à Cherbourg conserve les registres de classes indiquant pour chacune des paroisses les affectations des hommes et leurs états de service (cotes 12P3xx). Pour Bouillon, le registre le plus ancien date de 1706. Leurs noms sont probablement pour certains, ceux d'ancêtres des habitants ou propriétaires d'aujourd'hui.

Voici quelques familles de la paroisse qui figurent dans les registres de la Marine : La famille Le Buffle (dont des descendants sont encore à Bouillon) apporte de nombreux membres à bord des bâtiments de pêche ou de guerre entre 1706 et 1776 :

- Nicolas Le Buffle, 46 ans, fils de Guillaume Le Buffle et Michelle Gislain, matelot à 15 livres tournois/mois, est au service du roi,
- Guillaume, 22 ans, fils de François Le Buffle et Claude Gournay, est matelot à 10 livres tournois. À 43 ans, en 1726 il est marié à Anne Fougeray, il part à bord du *François* à Gaspée en 1726 et à bord de *La Minerve* de Saint-Malo à Grande Baye en 1727 à 10 l-t, et devient invalide à 57 ans en 1740,



- François, 36 ans, est matelot, fils de Guillaume Le Buffle et Marguerite Hamelin
- Roger, 16 ans, est mousse, fils de Nicolas Le Buffle et Elisabeth Piquet.
- Jean-Baptiste Le Buffle, de Saint-Michel des Loups est invalide et pensionné en 1726,
- Jean Le Buffle, né à Bouillon le 15 juillet 1748 est fils de Jean-Marie Le Buffle et de Marguerite Dagenet, marié à Marie Alin est matelot en campagne chaque année de 1769 à 1776 à 13 l-t.

### au XVIII<sup>e</sup> siècle

MATELOT



D'autres matelots figurent dans ces années : Thomas Bazire, 28 ans de Vaumoisson, Jean Jacquet, 33 ans, Thomas Gournay, 25 ans. Jean Mallet, du village de Lézeaux, 30 ans, a fait plusieurs campagnes au service du roi et revient de Toulon malade en 1706, René Jacquet, 35 ans est au service du roi à Brest, sur le vaisseau *Le Maure*.

Joseph Neveu, fils de Jean et d'Anne Bazire du village de Vaumoisson, est au service du roi. François Champion, 28 ans, du Hamel, sur le vaisseau *Le Jason* en 1707,

Jean Levesque, 19 ans, Louis Mallet, 17 ans, Jean Chauvin, 17 ans, Joseph Digers, 17 ans, Thomas Grossin, 18 ans, Maurice Mallet, 23 ans, qui partent « en pêche du poisson frais » au cabotage ou aux hûîtres et à Gaspé ou Grande Baye en 1721-22, puis ils sont à Lorient à bord des vaisseaux de commerce de la Compagnie des Indes.

Louis Gournay, 19 ans, Jean Mallet, 15 ans, Jean Digers, 16 ans, Jean Gournay, 16 ans sont mousses en 1740.

Jacques Levesque, 18 ans fait la course en 1745 sur le célèbre corsaire granvillais *Le Conquérant* avec 229 hommes à bord et il est fait prisonnier en 1746 pendant la guerre de succession d'Autriche. Aussi Jean Chatel, 17 ans, mousse, est sur le célèbre corsaire *l'Aimable Grenot* en course pendant 7 mois fin 1747-mi 1748.

En conclusion, nous pouvons dire que Bouillon ne fut pas uniquement un village de paysans, mais aussi de « marins-paysans » : sa contribution à notre marine de l'Ancien Régime fut réelle avec des hommes lestes et courageux face à tous les aléas de la guerre et de la mer. Ils n'ont pas décrit leur vie à bord et nous ont laissé seulement la trace de leur nom sur un registre... Nous souhaitons que certains lecteurs retrouvent dans cette énumération le nom de leur famille ou peut-être l'un de leurs ancêtres et qu'ils aient envie de s'intéresser à la recherche de leur généalogie.

Daniel Lesguillier.

NB : La mairie de Julouville détient une liste alphabétique des noms figurant sur les registres d'état-civil qui recense les naissances, mariages et décès de 16xx à 18xx qu'il est possible de consulter. Le SHD de Cherbourg est ouvert au public.



# La saison de nos associations

## Anciens Combattants Jullouville-Bouillon et Saint-Michel-des-Loups

Cérémonies du 11 novembre 2015.



## Jazz en Baie

Cette 6e édition a frôlé l'édition record de 2014 à 116 places près mais elle restera en termes de fréquentation une édition de référence. Nous rappellerons aussi longtemps des 4 jours de tempête qui nous ont accompagnés à Granville (plus de 75 km/h en rafale sur 4 jours sans compter la pluie et le déluge les 11, 12 et 13 août...)

Pour rappel Jazz en Baie ce sont : plus de 20 000 spectateurs, près de 250 artistes, 40 concerts sur 35 km de littoral, 9 villes et communes partenaires dans la baie du Mont-Saint-Michel, 135 bénévoles, plus de 100 partenaires privés. Je me joins à tous les membres et bénévoles de l'association "Les fuites de Jazz" pour remercier la municipalité de Jullouville de son soutien à notre festival.

Pierre Betton

## Club des Loisirs de Saint-Michel-des-Loups

Après la brocante réussie du 9 août, les rencontres du club dès septembre. Tous les 1er et 3e mardis du mois, les adhérents se retrouvent autour d'un café à 14 h 30 dans la salle communale de Saint-Michel-des-Loups.

Selon les goûts de chacun on peut jouer aux cartes, au scrabble, au rummikub, au triomino ; ou bien pour faire ensemble des petits travaux manuels : tricot, broderie, collages... Papotage et convivialité sont toujours au rendez-vous.

En plus de ces après-midi, nous projetons des sorties : musée de la poterie en novembre, repas de Noël en décembre, fête des rois en janvier, St-Patrick au Zénith de Caen en février. Tout nouvel adhérent sera le bienvenu : contact au 02 33 51 34 33 ou un mardi sur place : Aline de la Varde, présidente.



©chloé Robine

## Tennis de table

### Entente Sportive Carolles-Jullouville

L'effectif du club comporte une trentaine d'adhérents, effectif qui est quasi-stable par rapport à l'année précédente. Le club a inscrit 4 équipes en championnat départemental pour la saison 2015/2016.

**Résultats de la 2<sup>e</sup> phase** janvier à avril 2015 :

L'équipe 1 termine 6<sup>e</sup> de sa poule en Pré-Régionale. L'équipe 2 termine 1<sup>er</sup> de sa poule en Départementale 2 et monte en Départementale 1. A ce titre, elle a disputé les finales départementales à Saint-Lô, où elle s'est inclinée en quart de finale face à Isigny-Montigny. L'équipe 3 termine 2<sup>e</sup> de sa poule en Départementale 3. L'équipe 4 termine 6<sup>e</sup> de sa poule en Départementale 4. Les entraînements ont lieu le mardi de 17 h à 20 h et jeudi de 20 h 30 à 23 h - Salle des Mielles à Jullouville.

### Saison estivale 2015

Le traditionnel Tournoi Annuel du 14 et 15 août s'est déroulé dans de bonnes conditions. Nous avons enregistré plus de cent engagements. Nous avons profité de la présence de Monsieur Alain BRIERE, Maire de Jullouville pour remettre les lots.

Le président souhaite à tous les joueurs une bonne saison 2015-2016.



Contact M. Serge Levilland  
02.33.61.88.02 ou 06.85.37.69.12  
Email : serge.levilland@orange.fr  
M. Jean-Claude Lemonnier  
02.33.61.46.99  
Email : jeanclaude\_lemonnier@yahoo.fr



# Les Amis d'Henriette

L'année s'est écoulée pour les résidents et les Amis d'Henriette avec son cortège habituel de sorties et d'animations à l'intérieur de la maison. Quelques moments forts ont marqué les esprits. Citons la galette des Rois avec la participation d' Ectoplasmes, l'élégante prestation d'un Charlot plein de charme, notre cantatrice Carla Valori et bien d'autres. Les après-midi avec les enfants du centre de loisirs : jeux en bois, œufs de Pâques, confection de gâteaux et de crêpes sont très appréciés des résidents de même que l'atelier poterie sous la conduite de la faïencerie de Saint-Pair-sur-Mer. La fête de la musique organisée par notre professeur Gilles Benoit et Marie a remporté un grand succès grâce à la participation des professeurs et des élèves de l'école de Musique. M. Brière, Maire, M. Forget, Maire honoraire et M. Chéron, membre du C.C.A.S. nous ont fait l'amitié de se joindre à nous. Parmi les sorties une mention spéciale au Logis

Goûter au  
logis d'Equilly



d'Equilly où les résidents ont reçu des propriétaires, un accueil chaleureux. La visite sous la conduite d'une jeune guide passionnée nous a tous charmés et le goûter préparé par sa maman était délicieux !! Rien de tout cela ne serait possible sans le soutien bienveillant de M<sup>me</sup> la directrice et la participation active du Personnel : Adèle et Virginie, en charge de l'animation. Nous les remercions pour leur compréhension alors que nos activités sont souvent sources d'agitations, de désordres et de dépassements d'horaires. Pour l'année prochaine, nous allons poursuivre

les actions qui ont plu avec en particulier des séances de zoothérapie testées cette année : les résidents pour la plupart aiment le contact avec de petits animaux familiers qui recherchent caresses et calins. Pour organiser toutes ces animations, il faut avant tout, des bénévoles qui acceptent de consacrer régulièrement ou ponctuellement quelques heures à nos aînés. Vous aurez compris que c'est un nouvel appel que je vous lance. Merci d'avance.

Y. Romain.

Contacts : maison de retraite 02 33 91 24 80  
Association : 02 33 51 37 16

## Chorale Tourne-sol



La chorale Tourne-Sol a présenté son nouveau programme de chants français pour le prochain concert traditionnel de Noël qui a eu lieu le dimanche 20 décembre 2015 à l'église de Jullouville. Il a été suivi d'un goûter à la salle des Mielles. Forte de 40 choristes sous la direction de Marcelle Blanchard et Roselyne Bailly, les chants sont à quatre voix. Cela demande un travail approfondi toute l'année pour harmoniser et coordonner chacun des groupes : sopranos, altis, ténors et basses. Justesse, rythme et mesure sont mis en place par chaque groupe, puis tous ensemble au final. Le chœur se déplace chaque année pour apporter de la gaieté à nos aînés dans les maisons de retraite de Cérences, Saint-Pair et Jullouville. Mais savez-vous que si vous aimez chanter, oublier votre quotidien, rencontrer et vivre un moment d'amitié, l'équipe est prête à vous accueillir même sans formation musicale ? Les répétitions bi-hebdomadaires se déroulent à la maison de la Tanguière dans la joie et la bonne humeur les lundi et jeudi de 18 h à 19 h 30. Venez nous voir en assistant à une répétition sans engagement.

## Tennis-Club

Tennis club de Jullouville  
73, avenue de Kairon - 50610 Jullouville  
02 33 61 91 16  
<http://www.club.fft.fr/tc.jullouville>



Le Tennis Club de Jullouville, une des associations les plus anciennes de la commune, fort de ses 150 membres est ouverte toute l'année (9 courts dont 5 en terre battue). Faits marquants en 2015, le Président de la Fédération Française de Tennis Jean Gachassin accompagné d'une partie de son staff. Succès du rassemblement de 24 espoirs français âgés de 12 ans sur 3 jours. Cette manifestation sera reconduite les 18, 19 et 20 juin 2016.

Un vif succès pour le périscolaire et l'initiation à la pratique du tennis dans le cadre de la réforme scolaire qui a lieu les mardi et vendredi de 15 h 30 à 16 h 30. Devant la satisfaction de tous, elle a été reconduite pour l'année scolaire 2015/2016. Toute l'année, l'École de tennis, ce sont 33 enfants inscrits en 2015. Les cours se déroulent le mardi et vendredi soir à la sortie de l'école.

A noter que chaque enfant inscrit à l'école de tennis dispose d'un libre accès (gratuit) aux infrastructures du TCJ. Temps forts de la saison, les tournois qui ont accueilli près de 500 participants toutes catégories confondues (450 en simple et 50 équipes de double). Ils se sont affrontés entre le 27 juillet et le 5 août. Le tournoi a été remporté par le 80ème joueur français.

Fin août, le tournoi des jeunes a réuni près de 70 participants.

Des équipes, porte drapeaux du club rassemblant près de 40 joueurs représentent le TCJ dans toute la Manche et la Normandie. En hiver : 1 équipe de vétérans hommes 45 évolue en régional. Au printemps : 1 équipe femmes, 3 équipes hommes et 3 équipes vétérans. Les résultats sont très positifs avec le maintien de toutes les équipes dans leurs divisions respectives : l'équipe féminine se maintient en régionale 2. L'équipe 1 masculine monte en régional 2. Les équipes masculines 2 et 3 descendent de division. Les Vétérans 45 et 55 ans remportent leurs championnats respectifs.

L'avenir reste le projet de la construction de 2 courts couverts qui avance tout doucement mais sûrement. Le TCJ c'est aussi un cadre sympathique et verdoyant ouvert à tous qui vous accueille pour un moment de détente convivial sur la terrasse de son club-house.

Yves Lefant.



# CVJ Le Cercle de Voile de Jullouville vers le Tour de France, lui aussi !

Les 2 événements majeurs de notre saison ont été cette année :

- l'organisation des JEUX DE JULLOUVILLE en partenariat avec le Tennis Club le mercredi 12 août. Sept équipes chauffées à bloc se sont affrontées tout au long de la journée. Tennis, baby-foot géant, pétanque, peinture et quizz sur Jullouville le matin - voile, tir à la corde, châteaux de sable, mille-pattes et la fameuse épreuve de poteaux qui n'en finissait plus car la mer était toute calme ce jour-là ! J'en profite pour remercier toute l'équipe d'organisation menée de main de maître par Charlotte Renaud et ses équipiers : Enguerrand et Augustin. Au verdict final: La « Dream Tim » remportait cette édition des Jeux de Jullou 2015, devant Les Rageux, Les Bronzés, Les Dogs, Les Spritz, Les Graffitis et Les Branks. Nous sommes reconnaissants aux équipes municipales pour l'aide apportée à cette belle manifestation. Nous garderons en mémoire les joutes nautiques (voile / kayak), les épreuves terrestres (Baby-foot géant), les déguisements. La météo magnifique a contribué à l'attractivité et au public nombreux resté sur la plage autour de l'épreuve finale des poteaux.



La traditionnelle Régate du Loup qui s'est courue le samedi 8 août. Une trentaine de bateaux a participé à cette édition dans des conditions idéales : soleil et vent ! La remise des prix s'est déroulée en présence du Maire M. A Brière, ainsi que du Président de la Communauté de Communes M.J M Sévin. Les vainqueurs sont Denis et Matthieu MOREL en dériveurs, Eric JARRY et Marin BRESSAC en petits catamarans et enfin Vincent LEVIONNOIS et Yves MARIE en Formule 18. Les plus observateurs auront remarqué l'arrivée d'un beau trimaran à Jullouville. Il s'agit d'un Diam 24, de 7.3 mètres de long, le nouveau bateau retenu pour concourir au Tour de France à la voile ! Une équipe jullouvillaise s'est lancée autour de Fabrice Walhain, un de nos coureurs les plus émérites, dans ce projet un peu fou : être au départ de la prochaine édition du TFV en juillet 2016. Ce bateau est large, très large ! Trop large pour notre cale de mise à l'eau, il nécessite donc d'être stocké chez nos voisins et amis installés sur la deuxième cale qui lui ont attribué une place, merci !

Quelques nouvelles enfin de nos membres :

- les frères Lesguillier ont fait une grosse saison 2015, en participant à de nombreux raids et régates. Toujours très proches du podium, ils sont d'excellents ambassadeurs pour notre club !

- les frères Masurel ont fini 3<sup>e</sup> à la Coupe de France des raids qui se courait à Erquy cet été. Très réguliers, ils ont su profiter de conditions météo changeantes, et d'un peu de malchance pour leurs concurrents directs. L'année 2016 devrait voir une nouvelle équipe dirigeante reprendre les rênes de notre cher Club, nous leur souhaitons bon vent !



Alexandre MASUREL, Président du CVJ



## Bibliothèque

Jullouvillais ou estivants, les jeunes apprécient notre bibliothèque. Un grand choix de nouveautés reste un élément attractif pour les lecteurs vacanciers. La bibliothèque, dotée dorénavant d'un coin salon, est un endroit convivial pour tous.

C'est un point de rencontre et d'accueil où chaque personne peut être conseillée en accord avec ses goûts littéraires. Le nombre des abonnés est en constante augmentation ce qui donne confiance en l'avenir.

Horaires d'hiver :

le mercredi de 15 h à 17 H 30

le samedi de 10 h 30 à 12 h.

## Amicale Pétanque Jullouvillaise



Lors de l'assemblée générale du 10 janvier 2015 le bureau a été reconduit dans son intégralité. C'est à dire : président d'honneur, Bernard Dodard, président Gérard Lepertel, trésorière secrétaire Liliane Dodard, secrétaire adjoint en Odile Gauchet, trésorier adjoint, André Bretonniere. Cette assemblée générale, s'est terminée dans la bonne humeur, par la Galette des Rois partagée entre nos 70 convives. Les joueurs les mieux classés en 2014 sont : Michel Huot, Bernard Lepesant, Christian Dair, Colette Poret. Le 29 juillet notre traditionnel buffet campagnard a réuni 70 convives. Au cours de l'année nous avons organisé 6 concours réservés aux adhérents de l'amicale. Environ 230 joueurs se sont rencontrés. C'est notre ami Yves Coatpehen de Saint-Pair-sur-Mer qui s'est révélé le meilleur joueur, il sera récompensé lors de l'assemblée générale du 9 janvier 2016. Nous rappelons que les amateurs de pétanque sont cordialement invités à nous rejoindre sur le terrain derrière la salle des Mielles ou chaque après-midi les joueurs se réunissent. Nous espérons vous rencontrer nombreux aux concours amicaux réservés aux adhérents, qui auront lieu les vendredis : 25 mars 2016 - 29 avril 2016 - 20 mai 2016 - 24 juin 2016 - 2 septembre 2016 - 7 octobre 2016.

Le Président, Gérard Lepertel

# SNSM sauveteurs permanents et saisonniers, même mission : sauver des vies !

Encore une saison riche en partages, échanges et entraînements communs pour la Station de Jullouville qui met l'accent sur une entraide des moyens et des techniques avec les jeunes sauveteurs affectés sur nos plages pour le bon déroulement des vacances d'été. Pour la Station cette saison, ce fut un réel plaisir de récompenser des sauveteurs embarqués pour le sauvetage de 3 personnes et ainsi de démontrer que tous les gestes acquis lors d'entraînements ne sont pas vains. Être sauveteur c'est un dévouement envers l'autre ! Et en mer il faut sans cesse se remettre en question.

Vous pouvez suivre l'actualité de la station sur notre site Facebook ou twitter, ainsi que sur notre site SNSM Jullouville. Pour toute personne intéressée pour rejoindre une équipe de bénévoles, des formations et exercices, sont proposés tout au long de l'année pour intégrer l'équipe.

Contact : Chrétienne Géraldine 06.32.53.51.65

ou geraldine.chretienne@wanadoo.fr La Présidente : Géraldine Chrétienne



## Le Temps libre en 2015



Visite enrichissante du Vitry du Moyen Age, en pleine restauration.

L'année 2015 a offert son cortège habituel de rencontres traditionnelles : repas des voeux, galette des Rois, goûter crêpes, soirées projections, apéritifs dînatoires qui remportent toujours le même succès. La gymnastique sous la houlette de Marie-Laure et de Joseph réunit de plus en plus d'adeptes. L'informatique sous la responsabilité de Jean-Claude poursuit son double objectif : offrir aux débutants une initiation et permettre aux « experts » d'explorer un plus grand nombre de domaines. L'atelier dessin et peinture, avec la collaboration d'Armelle, travaille à la préparation d'une exposition.

Les causeries (une par mois) sont très suivies et permettent d'évoquer des événements locaux (la venue du Prince Albert à Granville), des anniversaires historiques (le bicentenaire de la bataille de Waterloo) ou encore des souvenirs littéraires. Quelques sorties ont particulièrement marqué les participants : le spectacle de danses irlandaises à Nantes, la visite des jardins et de la maison de Monnet à Giverny, le rendez-vous aux Rochers chez la Marquise de Sévigné et sa promenade avec une guide-conférencière dans la ville de Vitry. Le rallye qui nous a conduits cette année sur les pas de St Gaud. N'ayons garde d'oublier le Grand Voyage Annuel qui nous a emmenés à la découverte de Florence et de Rome.

Comme tous les ans, nous avons également participé au marché de Noël.

Que dire des projets pour 2016 ?.. Tout d'abord continuer dans un esprit d'amitié les activités actuelles : à ce propos, n'oubliez pas que le Temps Libre est ouvert à toutes les générations et que chacun peut y trouver accueil chaleureux et distractions. Un grand événement est d'ores et déjà programmé ; le Temps Libre aura 40 ans, une occasion unique de se réunir, toutes activités confondues, pour une journée de fête !!

## Sauvegarde de la vallée de l'Allemagne et de Vaumoisson

Cette association a été créée en 1997 par des riverains de la carrière de Cosnicat à Saint-Michel-des-Loups, très gênés par les nuisances provoquées par celle-ci : bruit, poussière, pollution... Les actions répétées de l'association ont poussé l'entrepreneur carrier à investir pour conformer son exploitation à la législation.

Depuis l'autorisation de poursuite d'exploitation accordée en 2001 pour 25 ans avec une perspective logique d'extension, l'association est encore plus vigilante. Chaque année, les membres de la S.V.A.V. évoquent avec le gérant les problèmes subsistant, notamment dans le village de La Corbinière. En 2014 nous nous réjouissons car cette extension semblait s'orienter vers Saint-Pierre-Langers. Continuons à être vigilants afin que les gênes s'estompent.

Rejoignez-nous nombreux et ensemble, agissons pour que 2016 soit une BONNE ANNÉE.

Les membres du bureau de S.V.A.V.

## Comité de Jumelage Sable et Neige



Notre voyage à Crozet s'est déroulé pour une vingtaine de participants du 7 au 12 mai 2015. Comme à l'accoutumée, nos amis crozatis avaient concocté un intéressant programme consacré au département de l'Ain. Le 8 Mai, s'est passé dans les familles avec, pour ceux qui le désiraient, la participation à la cérémonie de l'Armistice. Le 9 mai, nous avons découvert les Dombes avec la visite du village médiéval de Pérouges et du Parc des oiseaux impressionnant par le travail de dressage des fauconniers. Le 10 fut consacré au tour du village des Rousses dans le Jura. Le déjeuner, au chalet du Lac a permis d'apprécier les mets régionaux avant la visite commentée des caves d'affinage de Comté au Fort des Rousses. Elle s'est bien sûr terminée par une dégustation de fromages où chacun a pu faire sa petite provision ! Le 11 mai, ce fut le tour de la Bresse : le matin la visite de la chapelle royale de Brou, le midi un déjeuner bressan à St Jean sur Veyle (le fameux poulet de Bresse !) et l'après-midi la visite de la ferme musée des Planons. De nouveaux adhérents nous ont rejoints cette année. Les liens d'amitié créés ont permis des échanges individuels qui ont eu lieu à Jullouville cet été. Comme les années précédentes, nous avons participé au Marché de Noël avec la vente de notre traditionnel vin chaud

toujours très apprécié !  
Bonne année 2016 à tous !  
Contact pour Sable et Neige  
Claudine Heitzmann  
02 33 61 91 08



## Le Longe-Côte

la randonnée pédestre aquatique qui a la cote  
Une fois que l'on y goûte,  
on ne peut plus  
s'en passer...



Depuis deux ans maintenant, il vous est possible de pratiquer le longe-côte à Jullouville, la randonnée pédestre aquatique, sport affilié à la FF Randonnée. Elodie MONTECOT, est Présidente de ce club qui compte pas moins de 76 adhérents. Le club propose des sorties 4 fois par semaine (lundi, mercredi, samedi et dimanche) sur le sentier bleu de Scissy.

Les sorties sont toujours encadrées. 6 encadrants ont été formés par le Comité Régional de Longe Côte de Normandie et diplômés du « brevet d'initiateur de Longe-Côte » : Elodie MONTECOT, Estelle COHIER, Marie-Pierre LEBLATIER, Claude DUBOIS, Sylvie MANNEHEUT et Daniel CHESNE. Sylvie TANGUY est quant à elle, une aide précieuse en secondant les directeurs de sortie.

C'est une discipline sportive qui offre un moment unique à chaque fois. Les conditions sont toujours différentes : la variation et les plaisirs sont toujours renouvelés. Le club a été à l'initiative de la première longe en France contre le cancer du sein baptisée « les Jullouvillaises » en 2013. La saison 3 qui a eu lieu le 20 septembre dernier a rassemblé 160 longeuses et plus de 2 000 spectateurs.

Si vous souhaitez rejoindre le club, il vous faudra faire deux baptêmes. Le baptême s'élève à 7 € et 3 € en sus pour la location du matériel (combinaison en néoprène et bottillons). La reprise des baptêmes est prévue début avril 2016.

Les tarifs du club : adhésion annuelle (120 €), adhésion trimestrielle (50 €), adhésion semestrielle (80 €) et une carte de 10 sorties (50 €).

Le bureau est composé comme suit : Elodie MONTECOT, Présidente, Marie-Pierre LEBLATIER, Trésorière et Sibylle BAUDIFFIER, secrétaire. Estelle COHIER, au poste de vice-présidente en charge de la communication, Sylvie TANGUY, trésorière-adjointe et Virginie LE ROY, secrétaire adjointe.

Contact : Longe-Côte du Pays Granvillais – 06.63.00.06.94 longecotedupaysgranvillais@gmail.com  
Retrouvez toute l'actu du club sur Facebook : Longe-Côte du Pays Granvillais



## Les films d'été 2015

Cette année le concours de court-métrage a encore tenu toutes ses promesses, plus de 23 films courts étaient en compétition. Le jury composé de M. A. Brière, maire, d'élus de la commune, de la Communauté de Communes, Granville Terre et Mer et du département et de professionnels du ciné et média, a visionné ces films venus des 4 coins de France et de Navarre !

Les prix du Jury et prix spécial ont été dévoilés le soir des projections et les spectateurs présents ont voté pour le prix du Public.

Cette année encore c'est la jeunesse qui a triomphé car le réalisateur Daniel Raphael a moins de 30 ans, Gwendal Dermigny : moins de 20 ans et les enfants Guillaume, Alice et Clémence Huet : moins de 15 ans. Ce palmarès nous encourage à continuer notre festival, les actions pour encourager la création sont malheureusement trop peu nombreuses...

Pour 2016 l'Association propose pour son concours le thème « Coquillages et Crustacés » et elle rendra hommage à Jacques Demy en projetant gratuitement son film : « Les parapluies de Cherbourg ».

Nous organiserons aussi pendant les vacances de Pâques un stage d'écriture de scénario et de formation à la réalisation, pour vous aider d'avantage à la réalisation. Venez nous rejoindre dans l'association et découvrez aussi les films sur le site de la commune de Jullouville.



Les vainqueurs de la catégorie Public et le président Christian David  
Filmsdete@gmail.com  
www.filmsdete.sitew.fr

## Comité des Fêtes de Saint-Michel-des-Loups

En ce début d'année 2015, Claude Heirwegh, jeune retraité, a rejoint le bureau. Les bras manquent et nos aînés se fatiguent plus vite. Celle ou celui qui s'adonne au bénévolat est appelé « bénévole ». L'étymologie du mot vient du latin « benevolus » qui signifie « bonne volonté ». C'est tout à fait cela, des bonnes volontés qui donnent un coup de main pour que notre village continue de vivre. Venir nous rejoindre au bureau c'est aussi faire partie d'une équipe, se sentir utile, faire évoluer et donner des idées nouvelles, partager des moments agréables... L'année commence toujours par l'assemblée générale qui se finit par la dégustation de la traditionnelle Galette des Rois. Cette année ce sera le 22 janvier à 20 heures salle polyvalente de Saint-Michel-des-Loups.

Notre repas dansant connaissant toujours le même succès, nous le réitérons le 5 mars salle des Mielles avec l'orchestre Jean Davin.

Nous avons pris l'habitude de réunir tous les habitants de Saint-Michel-des-Loups autour d'un pot qui nous permet de rencontrer les nouveaux arrivants sur notre commune. Ce prochain moment de convivialité aura lieu le 29 avril salle polyvalente de Saint-Michel-des-Loups.

Cette année pour la première fois, nous avons organisé un rallye pédestre. Initialement il ne devait avoir lieu que tous les 2 ans mais devant votre enthousiasme nous allons le renouveler cette année. Bâton de pèlerin et chaussures à préparer pour le 18 juin.

L'évènement principal de notre activité reste bien sur notre fête communale qui remporte toujours un grand succès avec une foule nombreuse. Tous les repas, les sandwiches et les crêpes ont été liquidés. Les jeux ont bien fonctionné. La brocante était complète et le temps a été clément. Nous avons réalisé un très bon chiffre et allons pouvoir continuer nos investissements de matériel et financer nos manifestations. Je tiens à remercier chaleureusement notre soixantaine de bénévoles.

L'année prochaine, la réunion préparatoire aura lieu le 01 Juillet et la fête le 17 juillet. Venez nous retrouver cela vous permettra de voir comment nous nous organisons et vous donnera peut-être envie de vous joindre à nous et de nous donner de nouvelles idées.

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année et vous attend lors de ses diverses manifestations.

# Amplitude

C'est le bilan des mois d'été, des beaux jours, qu'il nous faut tirer alors que le temps du Père Noël est arrivé.

Nous en avons bien profité, notamment avec notre activité "Randonnée". Celle-ci a lieu tous les mercredis après-midi et deux fois par an, nous partons 3 jours. Au moment où j'écris, nous nous préparons à partir à Perros-Guirec, mais en mai, c'est dans la presqu'île de Sarzeau que nous avons marché. Et à côté de l'aspect "sportif", nous avons cultivé notre côté artistique en allant visiter le château de Suscinio.



Si vous voulez marcher un peu moins, les promenades du jeudi matin sont là pour cela. Et si vous aimez l'art lyrique, la lecture, le théâtre, les activités manuelles, les chants de marins ou les voyages (nous revenons du Portugal), nous serons heureux de vous accueillir, en toute convivialité.

Pierre Ropiteau, président d'Amplitude  
132 route de Carolles  
amplitude50610@yahoo.fr  
et bientôt j'espère sur internet :  
amplitude-jullouville.fr

**DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2015**  
16 h à JULLOUVILLE



"PRENDS LA MER"  
chorale de l'association **Amplitude**  
vous offre un concert de chants marins  
à l'église "Notre Dame des Dunes"



Entrée gratuite

## Programme des animations

Janvier à Juin 2016

### MUSIQUE, SPECTACLES, FEU D'ARTIFICE

**Mardi 21 juin**, à 18 h 30, dans le cadre de la fête de la musique, concert de l'orchestre de jeunes et éveil musical, à l'église Notre-Dame-des-Dunes. Organisation école intercommunale de musique.

### ANIM'À MÔMES

**Dimanche 10 avril**, de 10 h à 18 h 30, 6e édition de « Mômes en fête », à la salle des Mielles. Journée pour les enfants, avec activités manuelles, ludiques, multisports... Ateliers sous la responsabilité des parents. Entrée libre. Ateliers gratuits ou petits prix. Renseignement à l'accueil de loisirs au 06.37.50.87.03.

**Du lundi 11 au samedi 16 avril**, 9e édition du festival Festi-Récré, territoire Granville Terre et Mer. Festival d'activités pour les enfants (2/12 ans). Programme à l'Office de Tourisme ou sur [www.festi-recre.com](http://www.festi-recre.com). Renseignements 02.33.61.82.48 – [tourisme@jullouville.com](mailto:tourisme@jullouville.com)

### MANIFESTATIONS SPORTIVES

**Du dimanche 20 mars au dimanche 5 mai**, début des compétitions des vétérans (45 et 55 ans) au tennis club. Renseignements : 02.33.61.91.16 - [tennisclubdejullouville@hotmail.fr](mailto:tennisclubdejullouville@hotmail.fr)

**Du dimanche 1er mai au dimanche 5 juin**, début des compétitions des séniors au tennis club. Renseignements : 02.33.61.91.16 - [tennisclubdejullouville@hotmail.fr](mailto:tennisclubdejullouville@hotmail.fr)

**Dimanche 8 mai**, à partir de 14 h, fête des courses hippiques sur l'hippodrome marin, Plage des plaisanciers. PMU, animations enfants (poney, maquillage, structure gonflable...). Restauration sur place. Tarif : 5 €, gratuit pour les moins de 16 ans.

**Jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 juin**, rassemblement des meilleurs joueurs français âgés de 12 ans, au tennis club. Renseignements : 02.33.61.91.16 - [tennisclubdejullouville@hotmail.fr](mailto:tennisclubdejullouville@hotmail.fr)

**Dimanche 19 juin**, finales départementales du championnat par équipes seniors + (35, 45, 55, 65 ans) au tennis-club. Renseignements : 02.33.61.91.16 - [tennisclubdejullouville@hotmail.fr](mailto:tennisclubdejullouville@hotmail.fr)

### AUTRES ANIMATIONS

**Samedi 5 mars**, à 19 h 30, repas dansant avec l'accordéoniste Jean Dauvin, à la salle des Mielles. Réservation au Comité des fêtes de Saint-Michel-des-Loups au 02.33.49.76.02.

**Du vendredi 3 au dimanche 5 juin**, « Rendez-vous aux jardins » sur le territoire Granville Terre et Mer. Manifestation nationale organisée par le ministère de la culture et de la communication. Ouverture au public de parcs et jardins privés ou publics. Programme disponible à l'Office de Tourisme.

**Samedi 4 et dimanche 5 juin**, de 10 h à 19 h, 4e édition de « Peinture en folie » sur la promenade du bord de mer. Exposition de peintures et sculptures en plein air. Venez voter pour votre artiste « coup de cœur ». Renseignements : Gilard Photographie : 06.75.61.85.64

**Samedi 18 juin**, rallye pédestre : parcours à la découverte de Saint-Michel-des-Loups semé d'énigmes, d'épreuves... Organisation Comité des fêtes de Saint-Michel-des-Loups.

Retrouvez l'ensemble de ces animations sur le site internet de l'Office de Tourisme [www.jullouville.com](http://www.jullouville.com)

Depuis cette édition, certaines manifestations ont pu être modifiées, supprimées ou ajoutées.

## Fréquentation estivale 2015 à l'Office de Tourisme

Sur l'ensemble de la saison, nous avons accueilli à l'Office de Tourisme 7 713 visiteurs (6 994 Français et 719 étrangers). Notons une légère baisse de fréquentation de l'ordre de 1,29% liée à la météo peu favorable de la dernière quinzaine d'août et aux bons chiffres de fréquentation de l'an dernier : la fin de saison, avait été dopée par les Jeux Equestres Mondiaux.

Concernant les visiteurs français, la majorité provient toujours de Paris et sa région pour 24%, suivi du Grand Ouest avec la Bretagne, les Pays de la Loire et le Poitou-Charente pour 21%. Enfin la région Normandie amène 17% de nos visiteurs et pour finir 16% d'entre eux sont des manchois.

Pour ce qui est de la clientèle étrangère, les britanniques sont les plus nombreux (30%), suivis des allemands (22%), des belges (14%) et des hollandais (13%). Nous remarquons par rapport à 2014, la forte progression de la clientèle anglaise + 21% et allemande + 39%. Les demandes les plus formulées concernent les animations, les lieux de visites, les randonnées et les circuits vélos. Les visiteurs sont aussi demandeurs d'activités ou d'animations gratuites ou peu onéreuses.

## Bilan des animations de la saison 2015

Les animations « nature » (initiation à la pêche à pied, balades accompagnées sur les chemins de Saint-Michel-des-Loups) ainsi que les balades commentées de Jullouville et de l'église de Bouillon, sont toujours autant plébiscitées.

Les animations pour enfants « Anim'à Mômes » connaissent également un franc succès. (concours de sculptures de sable, concours de dessins, trésors naturels du bord de mer, ateliers artistiques, spectacle jeune public...)

Les concerts du mercredi attirent, à chaque rendez-vous, entre 200 à 400 spectateurs grâce à une programmation variée, allant de la dance country aux chansons swing des années 50 à 70, en passant par la variété et le musette.

## Notre avenir proche

L'année 2016, va être synonyme de changement en matière de tourisme au sein de notre territoire Granville Terre et Mer. La loi NOTRe promulguée le 7 août 2015 rend obligatoire la prise de compétence Tourisme par les intercommunalités au 31 décembre 2016. Le conseil communautaire, réuni le 22 septembre dernier, a voté à l'unanimité la prise de compétence tourisme qui jusqu'à ce jour était une compétence communale. Il a également acté la création d'un Office de Tourisme intercommunal sous forme d'E.P.I.C. (Etablissement Public Industriel et Commercial) afin de mutualiser l'ensemble des Offices de Tourisme actuels de GTM c'est-à-dire ceux des communes de Bréhal, Carolles, Donville-Les-Bains, Granville, La Haye-Pesnel, Jullouville et Saint-Pair-Sur-Mer ainsi que la station nautique Baie de Granville Causey. Le personnel dépendra de l'Office de Tourisme intercommunal dès le début de l'année prochaine.

Notre équipe reste à votre disposition (particulier, association...) pour relayer toute information susceptible d'intéresser les visiteurs de passage et les résidents de notre commune. N'hésitez pas à nous contacter. (tourisme@jullouville.com ou 02 33 61 82 48) Je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration impliqués dans l'organisation des animations estivales et dans l'administration de notre association et vous souhaite à tous, membres, habitants, résidents secondaires, de joyeuses fêtes de fin d'année.

Le Président de l'OT – Cyrille Betton

Visites des Journées du Patrimoine



Initiation à la pêche à pied



Concerts du mercredi



Anim'à Mômes



# Infos pratiques

**L'élagage des arbres et la taille des haies sont du ressort du propriétaire (par arrêté préfectoral la destruction des chardons est à la charge des propriétaires et des locataires).**

**Les feux de toute nature sont interdits toute l'année sur la commune.**

## Mairie

Place René Joly - 50610 Jullouville  
Tél. 02 33 91 10 20

Internet : [www.ville-jullouville.fr](http://www.ville-jullouville.fr) (site)

E-Mail : [mairiejullou@wanadoo.fr](mailto:mairiejullou@wanadoo.fr)

(courrier électronique)

ouverture : lundi, mardi, jeudi

de 9 h 00 à 12 h 15

et de 13 h 30 à 17 h 30

mercredi de 9 h 00 à 12 h 15

vendredi de 9 h 00 à 12 h 15

et de 13 h 30 à 16 h 30

(permanences élus :

prendre contact et rendez-vous en mairie)

## Mairie annexe

1 route des 7 Devises

50740 Saint-Michel-des-Loups

Tél. 02 33 61 87 47

ouverture le mercredi de 9 h 00 à 11 h 30

et le vendredi de 13 h 30 à 16 h 30

## Office de Tourisme

Place de la Gare - Tél. 02 33 61 82 48

Internet : [www.jullouville.com](http://www.jullouville.com) (site)

E-Mail : [tourisme@jullouville.com](mailto:tourisme@jullouville.com)

(courrier électronique)

ouvert toute l'année :

- janvier à mars et d'octobre à décembre

(basse saison) : mardi, jeudi, vendredi

de 10 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h

samedi de 10 h à 12 h

- avril à juin et septembre (moyenne saison) :

du mardi au samedi

de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h

- juillet et août (haute saison) :

du lundi au samedi

de 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30

dimanche de 10 h à 12 h 30 et de 15 h à 18 h

## Agence Postale

Place René Joly (dans les locaux de la mairie)

Tél. 36 31 (plate forme téléphonique)

ouverture du lundi au vendredi

de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 15 h 30

sauf le mercredi après-midi,

le samedi de 9 h 30 à 11 h 30

## Maison de Retraite

«Les Jardins d'Henriette»

23 Place de la Gare - Tél. 02 33 91 24 80

## Bibliothèque pour Tous

23 Place de la Gare.

Horaires d'hiver :

- le mercredi de 15h à 17h30

- le samedi de 10h30 à 12h

- horaires d'été : de 15h à 18h les mardi et vendredi

## École Éric Tabarly

6 Avenue des Frégates

Tél. 02 33 51 44 17

Directrice : Madame DUJARDIN

## Accueil de Loisirs

« Les Petits Loups de Mer »

Chemin de Blot

Tél. 02 33 51 76 67 ou 06 37 50 87 03

Animateur : M. CHAPDELAINE

## Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Antenne de Jullouville

Chemin de Blot

Le vendredi matin

de 9 h à 12 h hors vacances scolaires

Animatrice : Madame MACHAL

Tél. 02 33 69 20 60

(Maison de la Petite Enfance à Granville)

## Le marché

le vendredi matin : toute l'année

en saison (du 15 juin au 15 septembre) et lors

des « vacances » : le mardi

## Pompiers 18 ou 112

## SAMU 15 ou 112

## Police-secours 17 ou 112

## Gendarmerie

- Granville tél. 02 33 69 28 99

- Sartilly tél. 02 33 89 67 40

## Urgence sécurité gaz

tél. 0800 47 33 33

## Raccordement au gaz (GRDF)

09 69 36 35 34

## Électricité (dépannage) tél. 0810 33 33 50

## Hôpital Granville tél. 02 33 91 50 00

## Médecins

Docteurs Chesnay et James (SCM)

15 Place du Marché tél. 02 33 61 82 39

Docteur Turck Olivier

11 Avenue Maréchal Leclerc

tél. 02 33 51 41 62

## Pharmacie

M. et Mme Leboullanger

11 Avenue Maréchal Leclerc

tél. 02 33 61 83 63

## Kinésithérapeute

M. Lemoine

Place du Marché tél. 02 33 91 99 42

## Orthophoniste

Mme Dutertre Aurélie

17 Place du Marché

tél. 02 33 49 91 58



## Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères s'effectue une fois par semaine :

- le lundi en secteur urbain,

- le jeudi en secteur rétro-littoral.

Ci-joint, le plan d'implantation des

points d'apports volontaires en

colonnes enterrées, destinés à

recueillir les déchets recyclables et les

ordures ménagères résiduelles.

## Déchetterie (Réservée aux habitants

de la Communauté de Granville Terre

et Mer) : site de Mallouet à Granville 02

33 50 05 65 (tél/fax),

ouvert tous les jours sauf le dimanche

(et le jeudi de septembre à mai) de 9 h

00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 18 h 00.

**En juillet et août** fermeture à 19 h

les lundis et samedis et ouverture le

jeudi. Macaron obligatoire à retirer sur

place.

## Culte Catholique Jullouville

**Hors vacances** : samedi soir à 18 h à Kairon

Dimanche 9 h 30 à Jullouville

les 1er et 3e dimanches du mois,

à Carolles les 2e et 4e dimanches du mois,

à St-Michel-des-Loups le 5e.

Dimanche à 11 h à Saint-Pair-sur-Mer.

**Pendant les vacances** :

la messe du dimanche a lieu à Carolles à 9 h 30 et

à Jullouville à 10 h 30, à 11 h à Saint-Pair-sur-Mer.

Rens : 02 33 50 06 63 ou

nddelabaie-saintpair@orange.fr

et le site : Messe info/Eglise info.

Téléphone presbytère Jullouville 02 33 61 84 99

Église Notre-Dame-des-Dunes, Av. Armand Jullou

## Culte protestant Jullouville

Avenue du Maréchal Leclerc

Uniquement en saison à 10 h 30 au temple

## Cabinets infirmiers

Mmes Vivier, Lelièvre, Esnouf

17 Place du Marché tél. 02 33 61 83 07

Mr et Mmes Levionnois,

Lemonnier, Carbonneaux, André

11 Avenue Maréchal Leclerc

Tél. 02 33 51 38 92 - 06 83 23 57 13

## Dentistes

Mme Chatain Catherine

15 Place du Marché Jullouville

Tél. 02 33 91 74 38

## Vétérinaires

Cabinet vétérinaire

127 Grande Rue Sartilly - Tél. 02 33 60 90 91

SCP vétérinaires Grenet-Leclercq

247 Rue du Fourneau Granville

tél. 02 33 50 22 85

## Renseignements Météo-France

Pour le département de la Manche

Tél. 32 50 ou 08 92 68 02 50

# Infos pratiques

## Les espèces invasives : frelons, chenilles processionnaires...

doivent faire l'objet d'un signalement en mairie et être détruites. **Ne tentez pas de détruire le frelon asiatique par vos propres moyens, sa pique est très dangereuse. Faites appel à un spécialiste.**

## À quoi cela ressemble ?



Nid de frelons asiatiques.

Nid de chenilles processionnaires.



**Frelon asiatique**

(environ 3 cm)

**Frelon européen**

(environ 5 cm)

## RAPPEL

### Du 15 juin au 15 septembre

Pour les travaux de bricolage et de jardinage, l'utilisation d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne peut se faire que du lundi au samedi de 10 h. à 12 h. et de 15 h 30 à 18 h 30 et les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h.

Le reste de l'année :

jours ouvrables :

8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30

samedis : 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h

dimanches et jours fériés : 10 h à 12 h

**Directeur de la publication** Alain Brière

**Directeur de la rédaction** Florence Grandet

**Comité de rédaction**

Florence Grandet, Géraldine Chrétienne, Martine Ropiteau, Christian Charlot, Jean-Pierre Charneau, Daniel Lesguillier, et l'amical concours de Jacqueline Bassard.

**Crédit photos**

Florence Grandet, Géraldine Chrétienne, Daniel et William Lesguillier, Jean-Pierre David, Martine Ropiteau, Jean-Pierre Charneau, Mairie de Jullouville, Bruno Riet.

**Photos de couverture**

Photo aérienne de Jullouville vers le Sud (P.Y. Gilard), et de haut en bas : marché pendant l'été, entraînement du vendredi soir sur le terrain de football, chars à voile CRNG, accueil des nouveaux arrivants.

**Conception/Impression**

imp  provinces

tirage : 2750 exemplaires

La 10<sup>e</sup> édition du Marché de Noël de Jullouville  
a eu lieu les vendredi 11, samedi 12  
et dimanche 13 décembre 2015  
à la salle des Mielles

# *Marché des Délices et des Féeries 2015*

JULLOUVILLE - Salle des Mielles

*Vendredi 11 décembre*

*16h30 - 22h00*

*Samedi 12 décembre*

*11h00 - 22h00*

*Dimanche 13 décembre*

*11h00 - 19h00*



*Bonnes Fêtes de  
fin d'année à tous...*